



Vie Municipale  
P. 3



Actualités  
P. 4



Ecole  
P. 9



Associations  
P. 11



Divers  
P. 15





## Le mot du Maire

En ce début d'été notre commune fait preuve à nouveau d'une belle vitalité, et notre traditionnelle fête de la Saint-Jean a rencontré un succès toujours grandissant et nous a réuni autour d'un feu qui nous rapproche et nous inspire. Un grand merci à tous ceux qui participent au succès de cette manifestation plus intime qu'elle n'y paraît.

Dans le cadre de l'ABC de la biodiversité, bénévoles et scientifiques ont bien identifié la richesse remarquable de notre patrimoine qui vous sera bientôt proposé dans le cadre d'une conférence à l'automne.

La rénovation du kiosque est évidemment une amélioration de notre patrimoine sur le plan esthétique et historique. C'est aussi une belle aventure humaine à laquelle vous avez la possibilité de participer.

Vous pouvez dès à présent télécharger sur votre téléphone et/ou votre tablette le petit logiciel « Panneau Pocket » et vous abonner sur le site de Grosrouvre afin d'être averti en temps réel des événements notables de notre village. C'est un outil d'information, d'alerte et de

sécurité gratuit pour l'utilisateur qui reste anonyme. Cette nouveauté s'accompagnera pendant l'été de la rénovation de notre site internet.

Vous trouverez également un rappel des voies empruntées par les moissonneuses qui doivent rester libres d'accès et des conseils concernant nos animaux domestiques et les chevaux. N'oublions pas que cavaliers et meneurs d'attelage sont soumis aux obligations du code de la route, comme tout usager de la voie publique : un cavalier doit donc s'arrêter au feu rouge....

A proximité de notre fête Nationale du 14 juillet, je tiens aussi à évoquer avec vous une devise bien connue du pays des droits de l'homme apparue dès 1790 et inscrite dans notre constitution : « Liberté, Egalité, Fraternité ». C'est un principe, un symbole de la République et un pilier de notre démocratie.

Je vous souhaite avec l'ensemble du Conseil Municipal un bel été.

## Sommaire

◆ Le mot du Maire	02	◆ Notre école	09
◆ Vie municipale	03	◆ Vie Associative	11
◆ Actualités	04	◆ Divers	15



**Mairie**, 1 chemin de la masse 78490 GROSROUVRE. **Site Internet** : [www.mairie-grosrouvre.fr](http://www.mairie-grosrouvre.fr)

**Facebook** : Mairie de Grosrouvre. **Instagram** : mairiegrosrouvre

**Téléphone** : 01 34 86 06 12 **Courriel** : [mairie.grosrouvre@wanadoo.fr](mailto:mairie.grosrouvre@wanadoo.fr).

**Horaires d'ouverture** : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h à 12h et de 14h à 17h  
Samedi, 9h à 12h. Fermé le Mercredi.

Directeur de publication : Yves Lambert.

Bulletin préparé par la commission information du conseil municipal et le secrétariat.

Le bulletin municipal accueille la communication des associations de la commune.



# Vie Municipale

## Délibérations du Conseil municipal

Le détail des délibérations est consultable sur le site Internet de la Commune

### Séance du 28 février 2024

1. Autorisation de candidater pour l'attribution du Label « Patrimoine d'intérêt régional » pour le kiosque.
2. Acceptation du don d'un tableau de Le Fauconnier au fond communal.

### Séance du 05 avril 2024

1. Reprise anticipée des résultats 2023 - Budget communal.
2. Approbation des budgets primitifs de la Commune et du Service des Eaux 2024.
3. Vote des taux des taxes locales 2024 : inchangés.
4. Approbation du rapport de la CLECT 2024, Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, à la communauté de commune.
5. Motion de soutien au département des Yvelines.

### Séance du 18 juin 2024

1. Approbation du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2023 : Commune et Assainissement.
2. Approbation du compte administratif de l'exercice 2023 : Commune et Assainissement.
3. Affectation du Résultat 2023 - Budget Commune.
4. Affectation du Résultat 2023 - Budget Assainissement.
5. Demande de renouvellement de l'organisation du temps scolaire : Semaine à 4 jours.
6. Vote des subventions aux associations.
7. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la voirie.

### **Commémoration du 8 mai.**

La commune de Grosrouvre a rendu hommage aux victimes des deux guerres mondiales. M. le Maire a lu le message du secrétaire d'État à la défense et aux Anciens Combattants. Un vin d'honneur a été servi à l'issue de la cérémonie





# Actualités

## Site Internet

Depuis quelques temps nous rencontrons divers problèmes sur notre site Internet. La sauvegarde de nos données devenait compliquée, les *News Letters* nous revenaient en échec à 80 %, les mises à jour n'étaient plus réalisables. Il devenait indispensable de renouveler notre site.

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons l'ouverture de notre nouveau site Internet, au cours de l'été. L'adresse et l'intitulé restent inchangés :

[www.mairie.grosrouvre.fr](http://www.mairie.grosrouvre.fr).

Dorénavant, il sera inutile de nous donner vos coordonnées personnelles afin de recevoir les informations importantes de votre commune. L'application « Panneau Pocket » sera notre interface commune. Téléchargez-la, dès aujourd'hui, sur votre support, (smartphone, tablette et/ou ordinateur), elle est gratuite et sans publicité, et vous permet de recevoir tous les événements de votre commune de manière immédiate. N'oubliez pas de l'ajouter en favori !



## Restauration du kiosque du petit Conservatoire des chênes (1)

Nous sommes ravis de vous annoncer le lancement du projet de rénovation du kiosque du petit Conservatoire des chênes. Ce kiosque est un témoin de l'art du rustication : l'imitation du bois en béton, et d'un art de vivre et de culture à Grosrouvre au début du XXème siècle. Il offre une vue panoramique sur le centre du village, l'église classée, la forêt et au loin sur la plaine.



## Restauration du kiosque (2)

### Histoire du kiosque

Le kiosque se situe sur l'ancien parc de la propriété d'Edmond Layeillon, industriel passionné de photographie, qui fut membre de la Société d'excursions des amateurs de photographie. Edmond Layeillon fit construire vers 1904 une maison, appelée chalet, sur la hauteur de la Butte Castel. Il aménagea, sur le terrain qu'il possédait de l'autre côté de la route, un parc d'agrément avec des fontaines, le kiosque et trois étangs.

Le kiosque a connu une première rénovation en 2007 par des jeunes du village qui lui a redonné une charpente.

Mais la structure en rustication est très abîmée, la commune de Grosrouvre va mener les travaux avec l'association « Les amis de Grosrouvre » et le Groupement Rempart Ile de France (GRIF).

Les travaux porteront sur la restauration des poteaux, des garde-corps et rampes en ciment armé, ainsi que sur l'entretien du sous-bassement et de la plateforme du kiosque, aujourd'hui très dégradés. Une initiation à la maçonnerie et aux techniques de la rocaille et du rustication, sera faite et encadrée par un professionnel du bâti, ancien spécialiste de la rocaille en Île-de-France. Le toit de chaume fera l'objet d'une rénovation dans un deuxième temps.

### Restauration du 1er au 15 septembre 2024



Il s'agit d'une action qui porte des valeurs citoyennes et culturelles, en faisant participer des bénévoles à la restauration du patrimoine dans une démarche pédagogique. Le chantier s'adresse à tous et permet de faire participer également les habitants.

« Un séjour de chantier » est une opportunité pour découvrir le patrimoine et ses techniques de restauration, mais c'est aussi une expérience de vie collective ! Huit bénévoles ainsi que deux animateurs composeront le groupe.

La Maison du Village sera mise à disposition par la mairie pour offrir les sanitaires et permettre de prendre les repas. L'hébergement se fera sous tente à proximité.

Des activités et des sorties seront proposées par les Amis de Grosrouvre, ou pourront être organisées par tous, cela leur permettra de découvrir le patrimoine de la région. Nous souhaitons également faire de cette rénovation un moment de partage et de convivialité pour notre village. C'est pourquoi nous proposons, chers habitants d'organiser des temps de convivialité, repas, visites, balades pour accueillir et remercier les bénévoles.

Ces moments de détente seront l'occasion de renforcer les liens entre voisins et de contribuer à la vie de notre village dans une ambiance chaleureuse et festive

Que vous soyez hôte ou candidat bénévole désireux de participer aux 15 jours de travaux de rénovation, nous vous remercions de vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie.

**Ensemble, redonnons à notre kiosque la belle allure du passé, comme en témoigne la photo ci-dessous !**



Ce cliché nous montre le kiosque dans toute sa splendeur, lors d'une excursion à Montfort l'Amaury et Grosrouvre, de la Société des Amateurs de Photographie de Paris le 4 mai 1912. On y reconnaît l'écrivain régionaliste Pierre Lelong, avec son pantalon bouffant et ses bottes, et Edmond Layeillon au centre, derrière les bouilles, et la table de jardin.

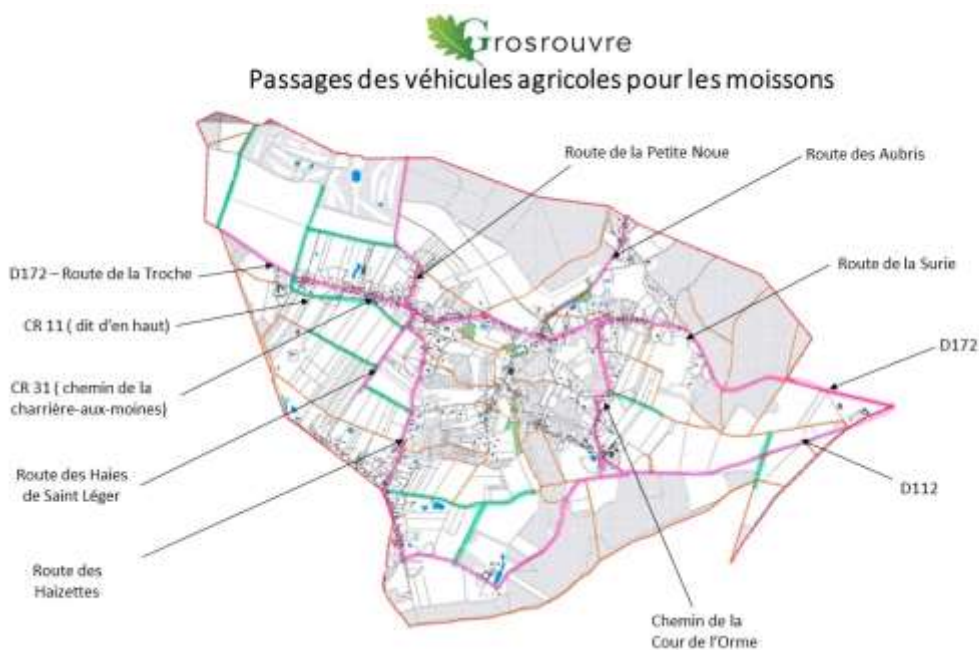


## Assainissement

Des sommes importantes ont été à nouveau consacrées afin de mettre le réseaux d'assainissement collectif au plus grand nombre. Neuf familles ont bénéficié d'un rac-

cordement, en début d'année, route de la Surie.

## Passage d'engins agricoles



Comme chaque année vous croiserez des engins agricoles pour les moissons. Pendant la récolte, les moissonneuses font de la poussière ; les engins roulent lentement, sont larges et les routes sont étroites, merci de faire attention au stationnement de vos véhicules.

La moisson est la période la plus intense pour un agriculteur. Elle vous permet de boire une bière, de manger des croissants et des baguettes. Merci de votre compréhension.

## Une œuvre d'Henri Le Fauconnier

Un tableau intitulé « L'église de Grosrouvre », par **Henri Le Fauconnier**, a été très aimablement donné à la commune, par un groupe d'habitants, autour de Nicole Grislain et Laurent Cohen, à l'occasion d'une sympathique cérémonie le 2 mars 2024. **Henri Le Fauconnier**, a régulièrement séjourné à Grosrouvre, dans une propriété en face de la Mairie, d'où a été réalisée cette œuvre.



### **Vous avez contribué avec nous à l'inventaire des Richesses naturelles de Grosrouvre ! Poursuivons ensemble !**

En 2020, notre commune Grosrouvre a été sélectionnée par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale initié par l'Office Français de la Biodiversité. Cet ABC de la Biodiversité a eu deux volets :

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, au petit conservatoire des chênes, nous avons procédé à la clôture des inventaires par un concours photos, ouverts à tous, faisant l'objet d'une exposition permanente

Un inventaire participatif en 3 axes principaux; observer, sensibiliser, partager et des événements impliquant l'ensemble des acteurs de Grosrouvre : élus, citoyens, associations, agriculteurs, école....Ensemble, nous avons fait des sorties accompagnées par des naturalistes, suivies de conférences avec des intervenants spécialistes.



Une étude de notre flore et de notre faune a été réalisée par des experts dans un objectif scientifique.



Le **Bouvreuil pivoine** (*Pyrrhula pyrrhula*) est un gros oiseau au plumage coloré, protégé sur l'ensemble du territoire et classé vulnérable à l'échelle francilienne et nationale. . Entendu en juillet 2023 proche du ruisseau Lieutel, dans le bois de Massé. Elle est considérée comme nicheuse sur la commune.



La **Pie-grièche écorcheur** (*Lanius collurio*) est protégée en France, classée Vulnérable à l'échelle régionale et Quasi-Menacé dans la liste rouge nationale. L'espèce a été contactée à plusieurs reprises sur la commune en juillet et août 2023, principalement dans le réseau bocager présent aux lieux-dits le gros châtaignier, les Landes, et la réserve. Elle est considérée comme nicheuse à Grosrouvre, qui détient la plus grande concentration du PNR.





Orchidée sauvage

Le **Dactylorhiza majalis** est distribué en Europe de l'Ouest, en Europe centrale et dans le sud de la Scandinavie. En France, on peut l'observer dans une bonne moitié est du territoire, ainsi que dans les Pyrénées. L'Orchis de mai appartient à la famille des orchidacées.

Une réunion de restitution grand public, ouverte à tous, est prévue à la rentrée de septembre en présence des experts et des acteurs du PNR. Nous vous communiquerons la date ultérieurement.

Les premières conclusions montrent la qualité environnementale de notre village, avec une belle diversité des milieux et une continuité écologique.

Parmi dix communes sélectionnées dans le cadre de l'ABC de Biodiversité, notre village, au-delà des données scientifiques, est tout à fait remarquable au niveau de sa flore et de sa faune.

## Journées Européennes du Patrimoine



**« Patrimoine des itinéraires, des réseaux & des connexions ».**  
**Dimanche 22 septembre 2024.**

À 15H, du Conservatoire des Chênes, nous vous inviterons à la découverte de nos chemins avec notamment un itinéraire « rallye du patrimoine », avec l'ouverture du CR n°2, débutant au croisement du chemin de la Cour de l'Orme et du chemin du Taillis, et terminant à Montfort

l'Amaury. Au programme, tout en cheminant, jeux et énigmes pour tous, afin de découvrir la richesse de notre patrimoine tout en s'amusant.



À 17H, concert de l'ensemble Dry Bayou qui célébrera la restauration du kiosque du conservatoire des Chênes avec un jazz qui nous mènera joyeusement dans les rues de la Nouvelle Orléans. Après avoir marché...préparez-vous à danser !!!







# Notre Ecole

## Dernier trimestre 2023—2024

L'année scolaire, d'abord consacrée aux matières fondamentales, a été aussi marquée par la mise en œuvre de nombreux projets aussi divers que la musique, avec les balafons en fond de classe, la programmation robotique avec les Bee-bots. Le développement de l'anglais dans toutes les classes. Les élèves de CM2 ont pu réaliser une liaison CM2-6ème autour de cette langue lors de notre

visite du collège Maurice Ravel. pratiquer la pêche à pied à Carolle-plage, visiter le Mont-Saint-Michel avec bien sûr, un passage dans les sables. L'éducation artistique et sportive a aussi été bien représentée avec le théâtre, la chorale et le sport. Cette année active s'est conclue par la fête de l'école le 22 juin.

## Classe transplantée

Les élèves des CE1, CE2, CM1 et CM2 sont partis du mardi 2 avril au vendredi 5 avril 2024 en classe transplantée dans la baie du Mont-Saint-Michel par une météo clémente. Le séjour a débuté par la découverte de la faune marine à Carolles-plage (Manche). Dès le lendemain, les élèves se sont rendus au Mont-Saint-Michel pour y découvrir son abbaye et ses sables mouvants. Un grand mo-

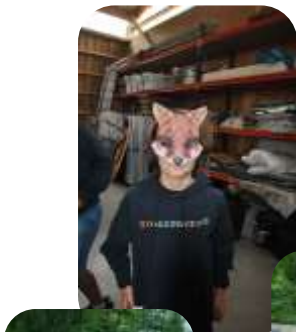
ment ! Le jeudi, les enfants ont visité les remparts de Saint-Malo puis le grand aquarium. Le vendredi, le séjour s'est terminé par la découverte des prés salés et de l'écomusée de la baie du Mont Saint Michel.

Ce fut un séjour intense et Les élèves sont rentrés heureux de ce séjour intense. Merci à l'équipe pédagogique, aux parents accompagnateurs et à la Caisse des écoles.



## Kermesse du 22 juin

La météo n'a pas arrêté les enfants et les parents, Danses, comtes, combats d'escrime, chorale.....la kermesse a réuni tout ce petit monde avec beaucoup de joie et de rires.



## Union Sportive de l'Enseignement Primaire



Les six derniers mois ont été particulièrement actifs pour l'équipe de l'Usep et les enfants de l'école de Grosrouvre ! Après les journées sportives et le tournoi de belote de début d'année scolaire, les enfants ont assisté le 10 décembre aux très attendus ateliers créatifs de Noël et au "egg drop challenge" animés par Helena Goin.

Début mars, un atelier peinture sur le thème des animaux animé par Eric Liot, a été organisé à l'école pendant le temps scolaire. Tous les élèves ont ensuite pu assister à l'assemblage des œuvres dans la cour de l'école. Puis, le 4 mai, les enfants ont défilé déguisés avec la Batucada de Maule (Batuk'mélé) jusqu'au terrain municipal pour la

chasse aux œufs en chocolat.

Merci à tous les Grosrouvrois(es) qui nous ont sympathiquement salué sur le parcours et à la municipalité qui a largement financé l'événement.

Les fonds récoltés lors du concert de Noël ont été alloués à des cours de chorale dispensés par Cecilia Meltzer à tous les enfants de l'école. Ils ont préparé un quatre voix qui était présenté lors du spectacle de l'école le 22 juin.

Nous remercions chaleureusement tous les intervenants. Merci à tous les bénévoles, au soutien précieux de la mairie et à tous vos généreux dons.



Don USEP de Grosrouvre





# Vie Associative

## Les amis de Grosrouvre

On envisage pour décembre une double animation : **Marché de Noël** et **Crèche vivante**. Le **Marché de Noël** réunira une dizaine d'exposants locaux qui proposeront de l'artisanat, de l'art, des produits gastronomiques, des idées de cadeaux... Les candidats exposants peuvent nous contacter :

[contact@amisdegrosrouvre.fr](mailto:contact@amisdegrosrouvre.fr)

La **Crèche de Noël** sera conçue comme un spectacle vivant d'une durée d'une heure, mêlant théâtre et musique. Au cours de la première partie, on retracera l'histoire de la Nativité, une seconde partie étant consacrée aux chants de Noël auxquels participera toute l'assistance. Le récit de la Nativité s'ouvrira par l'arrivée de Marie et de Joseph à Bethléem, l'installation dans l'étable et la naissance de Jésus, l'adoration des Bergers, et se terminera sur l'adorations des Rois Mages.

Pour ces scènes, nous **recherchons des figurants** qui incarneront les différents protagonistes :

- Quatre ou cinq adultes pour Marie, Joseph, l'Ange, un ou deux bergers(ères) ;

- Une douzaine d'enfants pour accompagner les bergers et jouer les Rois Mages et leurs cortèges.

Nous aurons aussi besoin de **collaborations techniques** :

- Création des décors, lumière, son ;
- Création des costumes des figurants adultes et enfants ;
- Gestion des animaux vivants avant, pendant et après la manifestation.

Les bénévoles recevront le soutien des animateurs de notre association qui leur apporteront **conseils, informations utiles, moyens techniques et financiers** pour accomplir leurs missions.

Les Amis de Grosrouvre espèrent rassembler tout le village autour de ce projet conçu tout d'abord pour les enfants, mais aussi pour les adultes amoureux de la féerie de Noël.



**AMIS DE GROSROUVRE**  
*Regrouper les personnes qui s'intéressent au patrimoine communal. Réunir des fonds pour le restaurer et l'entretenir. Promouvoir des manifestations culturelles et artistiques.*  
Mairie de Grosrouvre 78490 Grosrouvre  
[www.amisdegrosrouvre.fr](http://www.amisdegrosrouvre.fr)

## MAM

Dans le cadre d'un atelier sur l'éveil musical, les enfants accueillis à la Mam ont eu l'opportunité de participer à un spectacle musical et de découvrir ainsi plusieurs instruments.

Ce concert, créé et interprété par Camille, a mis notamment en vedette la flûte traversière.

Les enfants ont également découvert la prestation d'Apoline et son assistante, Johana, avec du chant, du violoncelle et de la guitare.

L'équipe de la Mam leur adresse leurs remerciements les plus chaleureux pour le grand bonheur apporté aux enfants.



### Le fonctionnement de la Mam de Grosrouvre

La MAM est sous la responsabilité de 3 assistantes maternelles diplômées : Petra, Virginie et Sophie.

Leur journée s'articule autour de l'accueil, la surveillance, les soins apportés aux enfants, l'organisation d'ateliers éducatifs et ludiques, tout en gérant l'administration, les achats, les repas et les tâches ménagères.

Actuellement, 12 enfants sont pris en charge quotidiennement, avec 16 enfants inscrits.

Les Grosrouvrois ont la priorité, sous réserve des disponibilités au moment des demandes.

Habituellement, un contrat en CDI est d'une durée de 3 ans, et la plupart du temps, il est libéré à la rentrée scolaire de septembre. C'est la raison pour laquelle il y a parfois moins de places disponibles d'une année à l'autre.

**Chers parents ou futurs parents grosrouvrois, il est essentiel que vous fassiez votre demande d'inscription dès que possible.**

Afin de garantir le bon fonctionnement de la Mam, il est important de noter que les contrats de moins de quatre jours ne sont pas pris en compte en priorité. L'accueil est prévu pour des journées d'au moins 8 heures.

La sélection des jours d'accueil des enfants dépend de la disponibilité du moment et des places restantes.

**L'équipe de la Mam Les Petites Grenouilles Bleues  
Maison d'assistantes maternelles : 01 34 85 90 47**

## E »2A »

### Ensemble, Apprivoisons l'Absence

Une nouvelle association vient de nous rejoindre sur Grosrouvre, E »2A ».

Avoir un soutien est indispensable dans les moments difficiles notamment lors du départ d'un proche. L'association E »2A » est une manière d'éviter l'isolement et de pouvoir parler à tous moments avec une personne qui saura vous écouter.

Ensemble, Apprivoisons l'Absence



E »2A »

Association de soutien aux personnes en deuil

Contact : FERRIERE Marie-Christine

06.11.54.54.96



## Famille Plus



### Retrouvez l'intégralité des ateliers et activités

#### Famille Plus

Maison de Village de Grosrouvre, 2 route des Aubris

<i>Conférences Histoire de l'art</i>	Un vendredi par mois de 10h à 11h30 et en soi-	Christiane Stouder 06 40 41 43 57	<a href="mailto:christianestouder@familleplus.org">christianestouder@familleplus.org</a>
<i>Club du livre, Bibliophages</i>	Un jeudi par mois de 17h00 à 19h *	Yvette Vibert 06 80 40 43 88	<a href="mailto:yvettevibert@familleplus.org">yvettevibert@familleplus.org</a>  Une fois par trimestre, la lecture est suivie d'un dîner à thème chez une
<i>Club des peintres, mélodie de couleurs</i>	Vendredi de 13 h à 17 h	Hélène Gouin 01 34 86 87 97	<b>Nouveauté</b> , les artistes se retrouvent pour peindre ensemble et favoriser leur créativité .
<i>Chorale</i>	Jeudi de 14h00 à 15h00	Annie Brunet	<a href="mailto:anniebrunet@familleplus.org">anniebrunet@familleplus.org</a>
<i>Hatha-Yoga</i>	Mardi de 9h15 à 10h30 et jeudi de 19h15 à 20h30	Stéphanie Boursier	<a href="mailto:stephanieboursier@familleplus.org">stephanieboursier@familleplus.org</a>
<i>Tai-Chi-Chuan &amp; Qi Gong</i>	Jeudi de 10h00 à 11h00	Raphaël Lesauce	<a href="mailto:raphaellesauce@familleplus.org">raphaellesauce@familleplus.org</a>
<i>Sorties culturelles</i>	Une fois par mois	Paul Stouder 06 76 81 39 93	<a href="mailto:paulstouder@familleplus.org">paulstouder@familleplus.org</a>

#### Atelier Bouteille, 26 Rue de Paris, Montfort l'Amaury

<i>Atelier musical</i>	Lundi une fois par mois de 15 h à 16h30	Michèle Clément 06 74 45 72 37	<a href="mailto:micheleclémencot@familleplus.org">micheleclémencot@familleplus.org</a>
------------------------	---	-----------------------------------	--

#### Espace Mère Térésa, Route de Mantes, Montfort l'Amaury

<i>Soirées musicales, conférence ou concert</i>	Une ou deux fois par trimestre	Solange Loyer 06 60 86 08 65	<a href="mailto:solangeloyer@familleplus.org">solangeloyer@familleplus.org</a>
---	--------------------------------	---------------------------------	--

Consultation juridique gratuite, confidentielle et anonyme sur rendez-vous

Contact : [renseignementassociation@familleplus.org](mailto:renseignementassociation@familleplus.org)

Des nouveautés vous attendent à la rentrée de septembre sur notre site [Famille Plus](http://familleplus.org)

Bon été à tous,

Isabelle Romain-Soudanne, Présidente Famille Plus.



## Babysit'Dating édition 2024 Samedi 14 septembre

- Parents, vous avez besoin d'un Baby-sitter pour une garde occasionnelle ou régulière ?
- Vous cherchez quelqu'un pour récupérer vos enfants à la sortie de l'école ?
- Vos enfants ont besoin d'une aide aux devoirs ?
- Lycéens âgés de 16 ans et +, étudiants, vous cherchez un job du soir ?
- Jeunes, adultes, retraités, vous aimez les enfants et souhaitez

**Le Babysit'Dating organisé par Famille Plus vous offre l'occasion de vous mettre en relation !**

Sur le modèle de « brèves rencontres », les familles et les candidats baby-sitters disposeront d'un temps pour discuter, faire connaissance et s'ils le souhaitent échanger leurs coordonnées.

[Formulaire d'inscription](#)

[Lien vers notre page Internet : Babysit'Dating](#)



## Association Fêtes et Loisirs

« Une brocante bien à flots... »

C'est en bottes et en cirés, sous des averses obstinées depuis des jours, que l'équipe s'est retrouvée à 6 heures le dimanche matin du 2 juin pour l'installation du matériel et l'accueil des brocanteurs. Heureusement, grâce à l'optimisme et la solidarité de l'équipe, à l'installation improvisée de dispositifs anti-embourbement, tout était prêt à accueillir les premiers courageux brocanteurs, et la place a commencé à se remplir. Humour, solidarité, persévérance ont fini par mettre cette mauvaise fortune au second plan, la pluie a définitivement cessé dans la matinée. Finalement

la plupart des inscrits se sont présentés, les mines contrariées du matin sont devenues grands sourires au fil de la journée, et ce fut un grand succès, vendeurs comme acheteurs se sont déclarés satisfaits de leur journée. Un grand merci à toute l'équipe d'organisation, aux bénévoles au bar, et aux courageux brocanteurs ! »



## Théâtre et Sarabande

Reprise des **Ateliers Théâtre**. Ouverts à tous. Amateurs débutants et confirmés.  
**Mardi 17 Septembre 2024**

Inscriptions ouvertes : [theatre.sarabande@yahoo.fr](mailto:theatre.sarabande@yahoo.fr) ou 06 08 52 80 45  
<https://theatresarabande.wixsite.com/home>

**Adolescents 18h à 19h30**



**Adultes 20h à 22h**





# Divers

## Chevaux et véhicules

Le code de la route impose aux conducteurs d'engins motorisés une distance de sécurité en cas de dépassement, le ralentissement, lorsque l'on double ou croise un cavalier, sans oublier l'interdiction de klaxonner ou de faire rugir son moteur.

Les chevaux et les véhicules divers sont amenés à se rencontrer sur la voie publique. Quelle conduite doit être adoptée ? Malgré son éducation et son apprivoisement, le cheval peut avoir sur la route deux types de réaction en cas de peur :

**L'écart** : si le véhicule double trop vite, il y a risque de collision.

**Le demi-tour** : Le cheval avance dans le sens des voies.

**Ce qu'il faut faire** :

Le cavalier doit se méfier de ce qui peut effrayer le cheval côté droit, rassurer, canaliser. S'il entend une voiture

venant de derrière, ne surtout pas se cacher. Lorsqu'il entend le bruit du moteur décroître, il doit rapidement se ranger et remercier systématiquement par un signe car l'automobiliste ne l'entend pas.

**Ce qu'il ne faut pas faire** :

Paniquer, crier, insulter, faire des signes impolis méprisants. Pas de geste suggérant un ordre quelconque à l'automobiliste qui n'en a pas à recevoir de vous. Les chevaux bénéficient de beaucoup d'indulgence du public.

Soyez prudent, ayez du bon sens et de la courtoisie sans oublier de :

**SE MONTRER, SE RANGER, REMERCIER.**

Les situations peuvent être interchangeables ; après être monté, vous pouvez vous rendre chez vous en voiture en croisant des chevaux.

## Monographie sur la Trajectoire équestre de Grosrouvre

Notre village a une longue histoire avec les chevaux. C'est cette trajectoire depuis la fin du XVIIIème siècle qui est retracé dans cette monographie.

Cette enquête, bien documentée, rend compte des trajectoires individuelles des acteurs principaux. Ils

partagent dans cet ouvrage leurs expériences, leurs passions, leurs projets, leurs ancrages dans ce village qui est redevenu « Le Pays des chevaux », tout en restant celui des grenouilles bleues !

*Mis en vente (12 €) directement chez l'auteur :*



## Grosrouvre Cat



Trop souvent, une portée non désirée est à l'origine de l'abandon de la chatte et/ou des chatons, qui peuvent mourir faute de soins, d'alimentation ou grandir dans de mauvaises conditions. Chaque année, les

refuges recueillent des milliers de chatons qu'ils tentent de sauver et placer à l'adoption. Stériliser son chat, c'est participer à rompre ce cycle de l'abandon des animaux.

## Grosrouvre Dog

Pour le mieux vivre ensemble, évitons les déjections canines sur les trottoirs ainsi que devant les propriétés. Le règlement sanitaire départemental prévoit généralement que les chiens ne peuvent circuler sur la voie

publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse. Vous **êtes responsable des dommages** que votre chien peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques.



## Food Truck etc...

Mark vous retrouvera un mercredi sur deux au terrain communal à partir du 19 juin 2024.



Mme Fleury vous attend avec vos animaux à quatre pattes à partir du 8 juillet à 9h30, un lundi sur deux.



Et toujours le camion de Pizza tous les vendredis soir !





## Tri des bio déchets

Dans la continuité des changements apportés par les lois de transition énergétique pour la croissance verte (TECV) puis la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), le **TRI DES BIODECHETS est effectif au 1er janvier 2024.**

Pour les habitants du SIEED, cela signifie que les biodéchets (déchets alimentaires ou de cuisine) ne devront plus être

mis dans la poubelle couvercle VERT, mais **VALORISES SUR PLACE** (exemple : poules, composteurs, espace réservé dans le jardin, etc...)

Nous vous rappelons que des composteurs sont mis à disposition par le SIEED (un par foyer, participation de 10 à 15 Euros), au siège 29 bis rue de la Gare, 78890 GARANCIERES ou en ligne sur le site.

## Collecte des ordures ménagères et des emballages

En 2024 la collecte des déchets végétaux, aura lieu du 1er avril au 13 décembre toutes les semaines sauf période estivale soit du 2 juillet au 27 août collecte tous les 5 jours.  
(Poubelle marron)

LUNDI : poubelles verte et jaune.  
MARDI : poubelles marron.  
Sortir les poubelles la veille au soir

Encombrants : prendre RDV sur le site : [www.sieed.fr](http://www.sieed.fr) ou téléphonez au : 01 34 86 65 49.  
Deux fois par an maximum

Pour la déchèterie : 24 dépôts par an de 1 m3, soit 24 m3 par an.  
Carte d'accès obligatoire

Pour tout problème concernant le ramassage de vos ordures ménagères, merci de contacter le SIEED au 01 34 86 65 49

Pour une demande de bac, remplir : [Formulaire BAC](#)  
Envoyez par mail : [badge@sieed.fr](mailto:badge@sieed.fr)  
Ou par courrier à l'adresse suivante :  
SIEED, 29 bis rue de la Gare  
78890 GARANCIERES



## Civisme / Bruit

Les travaux, (**dans les propriétés privées**) notamment de bricolage ou de jardinage, tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuse, perceuses, (liste non exhaustive) susceptible de causer une gêne pour le voisinage, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

**Bruits d'activités professionnelles**, intérieur ou extérieur, sont interdits :

En semaine avant 7h et après 20h

Le samedi avant 8h et après 19h

Les dimanches et jours fériés

Les bruits inutiles ou agressifs de la vie quotidienne, provoqués par les comportements désinvoltes de personnes ou d'animaux qu'ils possèdent, s'ils durent longtemps ou s'ils sont trop forts ou se répètent fréquemment constituent une infraction et sont passibles d'une contravention de 3<sup>ème</sup> classe et de la confiscation du bien qui a servi à commettre l'infraction.

**Le civisme est le premier des gestes de bon sens entre citoyens pour garantir le bien-être de chacun.**



Mêmes horaires pour la Mairie cet été.  
Fermeture exceptionnelle le samedi 13 juillet et samedi 17 août 2024.



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Fermeture d'été :  
Du mercredi 7 Août  
au mercredi 21 Août 2024.

## Fête du village –AFL 29 juin 2024



Très bel été à tous !



# Dons à la Caisse des écoles

La caisse des écoles de Grosrouvre souhaite pouvoir aller plus loin et proposer davantage aux enfants de l'école en confortant une ouverture culturelle, scientifique et citoyenne.

Proposer des repas faits sur place par un chef gérant (100% conforme à la loi Egalim ), permettre la découverte de milieux naturels dans le cadre de l'ABC de la biodiversité, proposer des classes découverte, créer des jardins potagers, mettre en place des projets ponctuels exceptionnels, financer l'association des parents de l'école (l'USEP), sont des missions inhérentes à la caisse des écoles.

Mais ces quelques axes supplémentaires qui ne peuvent que développer encore plus la curiosité, la connaissance, l'envie de progresser, ne verront pas le

jour sans un soutien financier qui peut se manifester grâce à votre générosité. La caisse des écoles est habilitée à recevoir des dons qui peuvent venir en déduction de vos impôts.

Tout le monde peut participer à cette belle initiative. Afin, d'amener les enfants vers une ouverture d'esprit et une autre vision de la vie. Pour cela, rien de plus simple un don suffit en faveur de la caisse des écoles. La caisse des écoles s'engage à retourner à tout donateur un reçu qui justifiera de la déduction fiscale réglementaire soit 66%.



## BULLETIN DE DON A LA CAISSE DES ECOLES DE GROSROUVRE

(à déposer ou à envoyer à la Caisse des écoles—Mairie de Grosrouvre  
1 chemin de la Masse 78490 Grosrouvre)

NOM : ..... PRENOM :  
.....

ADRESSE :  
.....  
.....  
.....

### JE FAIS UN DON A LA CAISSE DES ECOLES

\_\_\_\_\_ €  
(déductible des impôts sur le revenu de 66% du montant  
dans la limite de 20% du revenu imposable pour les particuliers )

Signature:

